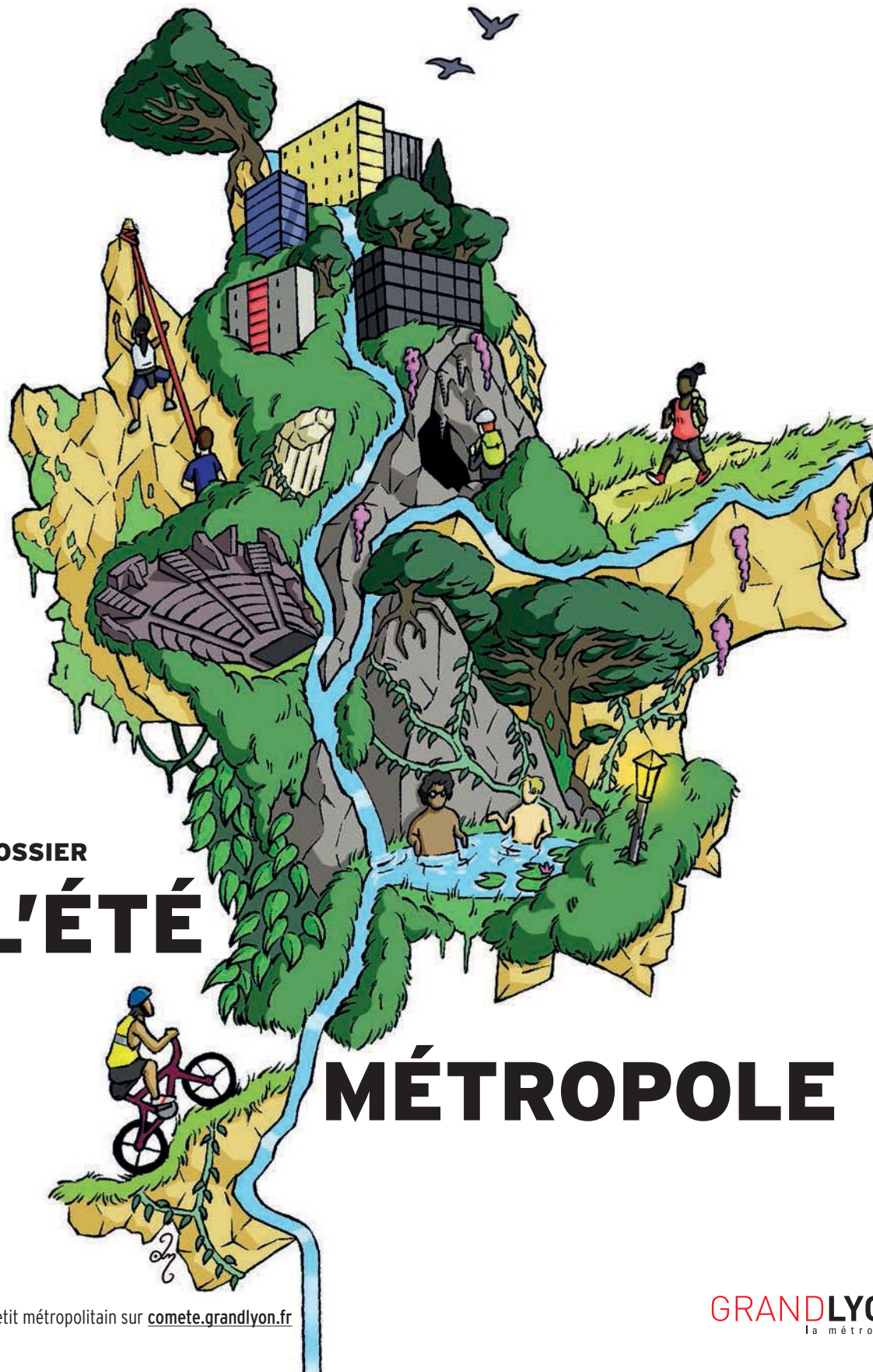


LE PETIT MÉTROPOLITAIN

ENCARTÉ
LA TRAJECTOIRE
DE NOTRE
ADMINISTRATION

#57
JUILLET/AOÛT
2021

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p. 08

DOSSIER

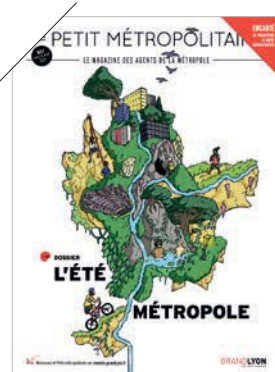
L'ÉTÉ

MÉTROPOLE

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

GRANDLYON
la métropole

#57
JUILLET/AOÛT
2021



Félicitations à
Dimitri Massard,
stagiaire au service
Communication interne
pour la conception et
réalisation du dessin de la
couverture de ce numéro.

03

ACTUS

07

EN PERSONNE

« Aller vers »
les jeunes

08

DOSSIER

L'été Métropole

14

**REGARDS
CROISÉS**

Défense extérieure
contre l'incendie :
l'unité de l'eau
qui collabore avec
les pompiers

17

EN IMAGES

19

**POINT
D'INTERROGATION**

Qu'est-ce que
le Plan Nature ?

20

C'EST PRATIQUE

Recommandations
aux promeneurs
pour profiter des
plaisirs de la nature

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage : Ingrid Mourier

Énergie-développement durable : Véréne Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale & relations internationales :

Anne-Laure Beaudoin

Direction Innovation numérique

& systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

**Délégation Solidarités,
habitat et éducation**

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines**et moyens généraux**

Ressources humaines :

Bénédicte Mouton

Patrimoine et moyens

généraux : Aurélie Giron

Service Documentation :

Cécile Ducharne

Comité social du personnel

Alix Lobato

Camélia Gnanzou

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault

Crédit photos

Thierry Fournier / Jérémy Cuenin

Eric Soudan / Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



LE PROJET DE LA RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU A FRANCHI UNE ÉTAPE CRUCIALE

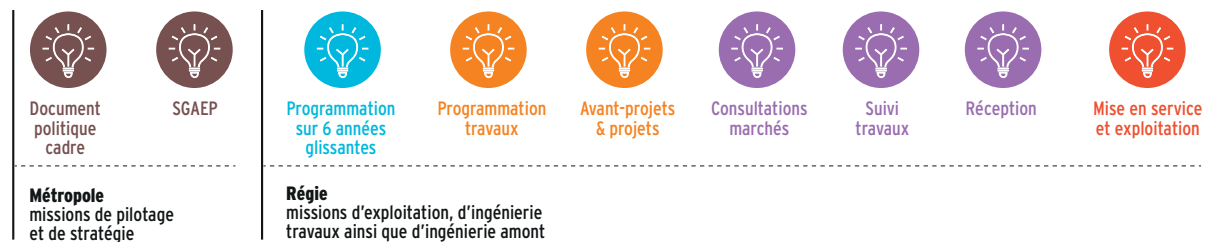
Engagé dès le début du mandat afin d'assurer la continuité et la qualité de service dans la durée, le projet de création de la Régie publique d'eau potable s'accélère depuis 6 mois. Une équipe projet dédiée (cf photo ci-contre) est à pied d'œuvre pour réussir ce projet d'ampleur pour la mandature. Le Conseil de la Métropole du 21 juin dernier a voté la répartition des missions entre la Métropole et la future Régie dont la création est prévue le 1^{er} janvier 2022 pour un démarrage au 1^{er} janvier 2023.



L'équipe projet Régie publique de l'eau, de gauche à droite: Nathalie Debarbouille, directrice-adjointe Pilotage et partenariat RH (DRHMG) ; Christian Debiesse, directeur de l'Eau (DTEE) ; Pauline Gabillet, coordonnatrice création régie publique de l'eau (DTEE) ; Joël Dupré, directeur adjoint de la qualité comptable (DPIAF) ; Sandrine Bruez-Roux, chargée de mission Contrôle (DPIAF) ; Alain Barbay, urbaniste Système d'informations (DPIAF) ; Elodie Renouf, responsable Gestion de la ressource (DTEE) ; Franck Braux, responsable Gestion du patrimoine (DTEE) ; Frédéric Peillon, responsable Pilotage eau potable (DTEE). Sont absents : Hervé Groléas, directeur Innovation numérique et systèmes d'information (DDR) ; Béatrice Bouterin, responsable Qualité de service (DTEE) ; Philippe Gilles, directeur adjoint Eau et assainissement (DTEE).

ACTUS

UNE MÉTROPOLÉ STRATÉGIQUE ET UNE RÉGIE OPÉRATIONNELLE

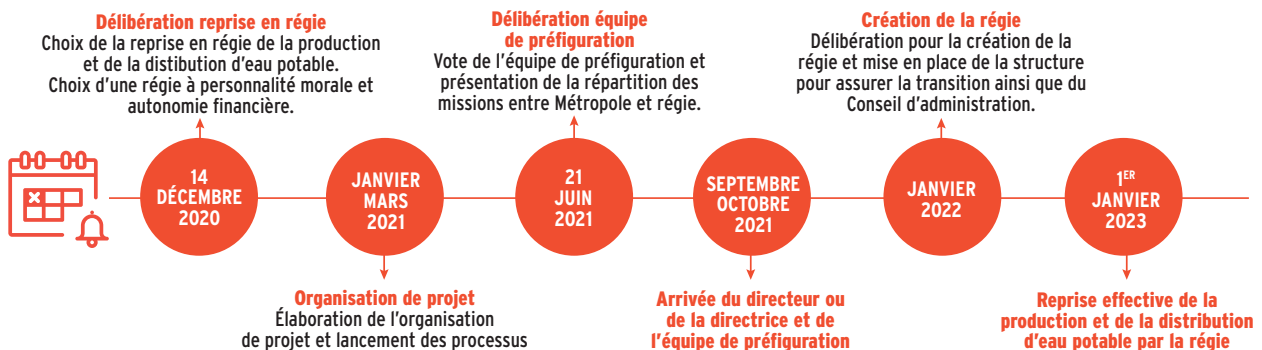


P 3

À travers son rôle d'autorité organisatrice du service public de l'eau, la Métropole aura la responsabilité de penser le positionnement à long terme de ce service. Elle construira et votera son cadre d'action via un Schéma Général d'Alimentation en Eau Potable (SGAEP), tout en travaillant en prospective sur la gestion et la protection de la ressource. Portant la politique sur l'ensemble du cycle de l'eau, la Métropole disposera d'une expertise technique associée afin d'assurer l'interface et la cohérence avec les autres politiques publiques. En ce qui concerne la Régie, elle établira la programmation opérationnelle sur six années glissantes et assurera les missions d'exploitation et de travaux ainsi que la gestion patrimoniale.

Le Conseil de Métropole du 21 juin dernier a également acté la composition d'une équipe de préfiguration de la régie. Cette dernière comprendra, outre un directeur ou une directrice, plusieurs agents dans les domaines des ressources humaines, des finances et de la comptabilité publique, de la commande publique, des systèmes d'information et de la relation usagers. La dimension humaine étant au cœur de la reprise en régie, des rencontres avec les agents potentiellement impactés par la création de la régie, principalement dans la direction adjointe Eau et assainissement (DTEE), se sont tenues fin juin - début juillet ainsi que des réunions d'information avec les organisations syndicales. Les conditions statutaires du transfert vers la future régie, le calendrier des étapes à venir ainsi que les premiers dispositifs d'accompagnement prévus ont été présentés.

CALENDRIER GLOBAL DU PROJET



LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUILLET/AOÛT 2021



AGENTS DE LA MÉTROPOLE : LIEU DE VIE ET LIEU DE TRAVAIL

Une enquête interne sur la mobilité des agents de la Métropole de Lyon était en ligne du 16 juin au 9 juillet sur Comète.

L'objectif est de rédiger un plan de mobilité pour la collectivité tenant compte des engagements politiques

sur la mobilité et des impacts sur l'environnement. Il est intéressant de voir où vivent et travaillent les agents du Grand Lyon.

Voici quelques chiffres basés sur le personnel en activité au 13 avril 2021.

OÙ VIVENT LES AGENTS ?

Résidence familiale	Nombre d'agents	%
Métropole (hors Lyon et Villeurbanne)	3 529	37,09 %
Lyon	2 489	26,16 %
Rhône	1 167	12,27 %
Villeurbanne	765	8,04 %
Isère	646	6,79 %
Ain	604	6,35 %
Loire	173	1,82 %
Drôme	31	0,33 %
Ardèche	18	0,19 %
Saône et Loire	12	0,13 %
Autres départements	80	0,84 %
Total général	9514	100 %

71%
des agents
vivent sur le
territoire de
la métropole

1857
agents
habitent et
travaillent
à Lyon

454
habitent
à Villeurbanne
et travaillent
à Lyon

OÙ EXERCENT-ILS ?

Les agents du Grand Lyon travaillent sur 27 communes des 59 qui constituent la Métropole. 75% d'entre eux exercent sur les trois communes : Lyon, Villeurbanne et Bron.

9 514 AGENTS EN ACTIVITÉ

- 56,34% des agents travaillent à Lyon (5 360 agents)
- 10% des agents travaillent à Villeurbanne (958 agents)
- 6,8% des agents travaillent à Bron (647 agents) IDEF 422 agents)

Covoiturage : du nouveau en centre-ville

Le parking du quai Gailleton, situé entre la rue des Remparts d'Ainay et la rue



de Condé, va être transformé en gare de covoiturage. Ce projet propose de faciliter cette pratique en la sécurisant.

Deux espaces de quatre places chacun vont être créés, l'un pour les trajets réguliers et courte distance, l'autre pour les trajets ponctuels et longue distance. Les places de stationnement seront

matérialisées et deux abris voyageurs installés pour chaque espace. Cinq arceaux à vélo compléteront l'aménagement.



➔ **Contact :**
Fabien Tshiteya,
chargé de mission covoiturage,
direction des Mobilités



Inventaire des sites industriels

Afin de disposer d'un outil performant d'aide à la décision dans ses acquisitions et projets, la direction Foncier et immobilier a commandité et piloté la réalisation d'un inventaire historique urbain. Cet inventaire a été réalisé par le BRGM (bureau de recherche géologique et minière). Basé sur les anciens dossiers des installations classées pour la protection de l'environnement et anciennement des établissements dangereux, incommodes et insalubres, il recense les anciens sites industriels du territoire métropolitain présentant un risque de pollution des sols et les localise précisément aux parcelles cadastrales. Il est consultable sous le Système d'information géographique (SIG) de la Métropole. Les informations concernant l'existence de ces anciens sites apparaissent également dans DDF*, afin de permettre aux opérateurs fonciers de solliciter l'unité expertise quand des transactions foncières sont concernées. Livré fin 2018, l'inventaire comporte plus de 10 000 sites sur la Métropole.

➔ **Contacts :**

Marie Frascione, Manon Vidard

*DDF est le logiciel utilisé par la direction du foncier pour la gestion des affaires foncières.



Stationnement facilité à Lyon

Pour stationner en surface sur le territoire de la ville de Lyon, les utilisateurs des véhicules du Grand Lyon se servaient de l'application Pay by phone. Cette pratique a pris fin le 1^{er} février dernier. Désormais, lorsqu'un agent de la Métropole se gare en surface à Lyon, il n'a plus besoin de déclarer son stationnement. En effet, l'administration paye un forfait de stationnement annuel à la Ville de Lyon basé sur le parc de véhicules. La liste des immatriculations a été transmise à la ville et lors des contrôles, les agents de surveillance peuvent la vérifier directement et constater ainsi que le prix du stationnement est acquitté.

Travaux d'été



La rentrée scolaire se prépare dès maintenant. Deux nouveaux collèges ouvriront leurs portes en septembre prochain : Simone Veil (St-Priest) et Gisèle Halimi (Lyon 7). En outre, la pause estivale sera l'occasion de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement dans différents établissements par la direction Patrimoine & moyens généraux.



Muriel Hotte,
chargée de
mission air/bruit

VERS UNE VILLE PLUS APAISÉE AVEC MOINS DE BRUIT

Une ville est composée de multiples sons, plus ou moins agréables : l'environnement sonore est un indicateur du cadre de vie ainsi qu'un problème de santé publique. Issu de la directive européenne de 2002, le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) a pour but de protéger la population des nuisances sonores excessives, de prévenir de nouvelles situations de gêne sonore et de préserver les zones calmes. Le PPBE est en cours de révision pour la période



2021-2024 et s'articule autour de cinq objectifs :
- réduire le bruit à la source,
- structurer le développement urbain en intégrant l'environnement sonore,
- résorber les situations critiques,
- favoriser l'accès de chacun à une zone calme,
- connaître/informer/sensibiliser.
Il est actuellement proposé à la consultation du public* avant d'être soumis au vote des élus métropolitains en fin d'année.

* du 16 juillet au 30 septembre sur jeparticipe.grandlyon.com

Un référentiel technique pour les collèges

En 2021, la Métropole de Lyon gère directement 75 des 79 collèges publics (hors annexes), ce qui représente près de 530 000 m² de surface bâtie. Les 4 autres collèges sont intégrés dans des « cités scolaires » dont la gestion globale est confiée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les bâtiments affectés aux collèges publics constituent un ensemble important du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon, qui est en charge de leur construction, leur réhabilitation, leur équipement (mobilier, informatique), leur entretien et leur maintenance. Afin de définir un cadre commun d'intervention répondant à des objectifs techniques et pédagogiques, la Métropole a élaboré et met à jour régulièrement un référentiel pour la construction et la modernisation des bâtiments affectés aux collèges publics. Ce référentiel traduit les ambitions environnementales et sociétales de notre collectivité, notamment en matière d'équilibre des territoires, de solidarités et de développement durable.

PARTENARIAT ENTRE LUGDUNUM ET LE LOUVRE



Mi-juin, une convention a été signée entre le Musée du Louvre et Lugdunum - Musée et théâtres romains, pour enrichir les collections des deux institutions par des prêts et des dépôts d'œuvres. Parmi les dépôts anciens du Louvre, Lugdunum héberge un buste de l'empereur Caracalla et une statue de Diane, déesse de la chasse.

Vélo : le compte est bon

Sur l'ensemble du territoire métropolitain, 73 compteurs-vélos sont installés de façon permanente pour connaître en temps réel le trafic vélo, avec un accès en open data sur le site éco-compteur via Onlymoov. Ce dispositif est complété par l'implantation de quatre totems-afficheurs qui permettent de rendre visible le trafic vélo dans l'espace public.



SOS CENTAURÉE EN DANGER

C'est une plante dont on ne dénombre pas moins de quatre cents espèces dans le monde. Son nom générique est tiré de la mythologie grecque. Il rappelle le centaure Chiron, qui, blessé au pied par une flèche d'Hercule, découvre une plante qui le soigne. Cette plante, c'est la centaurée qui appartient à la grande famille des astéracées, comme le pissenlit par exemple. En 1847, l'éminent botaniste lyonnais Claude Thomas Alexis découvre, près de Couzon-au-Mont-d'or, une nouvelle variété de centaurée, qu'il baptise centauréa lugdunensis (centaurée de Lyon). Depuis 2014, la Métropole de Lyon en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Massif central anime un observatoire participatif de la flore remarquable sur le territoire et, parmi celle-ci, la centaurée de Lyon. Cet observatoire a mis en évidence que cette plante est une espèce menacée de disparition à l'échelle de la France métropolitaine (il ne reste que 30 populations) et vulnérable en région Auvergne-Rhône-Alpes : elle n'est présente que sur 10 km² en Rhône-Alpes.



Aussi la Métropole de Lyon et le Conservatoire botanique national du Massif central lancent un plan d'actions pour sauvegarder cette astéracée emblématique de la région lyonnaise. Cette dynamique rallie déjà de nombreux acteurs pour couvrir l'ensemble des investigations destinées à mieux connaître l'espèce, son mode de reproduction, ses pollinisateurs, sa répartition, et mener des actions de préservation et de conservation.

Collecte numérique à la rentrée : on compte sur vous !

Offrez une seconde vie à votre ancien smartphone ! Déposez-le, dès la rentrée, dans l'une des 100 boîtes dispersées aux 4 coins du territoire de la Métropole ; il sera reconditionné et proposé à un public fragile, exclu du numérique, suivi et identifié par nos Maisons de la Métropole (MDM). Ce projet, c'est REBOOT, c'est nouveau et soutenu pour la première fois dans les murs de la Métropole par la DINSI (direction Innovation numérique & systèmes d'information) et le service de la communication interne, en partenariat avec l'association Emmaüs Connect.

REBOOT se déroulera du 1^{er} septembre au 8 octobre, en écho à la semaine du développement durable, programmée cette année du 20 au 26 septembre.

Les agents de la Métropole seront invités sur cette période à déposer leur matériel informatique usagé (ordinateur portable, smartphone ou tablette) au Clip, au Triangle, à l'Hôtel de Métropole, à la Halle Borie ou encore dans les MDM... pourvu qu'il soit en état de marche ! L'objectif de l'opération : réduire la fracture numérique en France et permettre aux plus défavorisés de se former, de s'informer, d'échanger, mais aussi d'accéder à leurs droits et d'améliorer leur employabilité.



Pour toute précision : reboot@grandlyon.com

10 000 !

Le Conseil de la Métropole a validé une mesure : le prêt de 10 000 bicyclettes à des étudiants boursiers, âgés de 18 à 25 ans, en première année d'enseignement supérieur ou en parcours d'insertion professionnelle et habitant sur le territoire de la Métropole. Cela sera fait dès l'automne prochain, après que la collectivité ait acquis ces 10 000 vélos de seconde main. Le prêt durera un an, renouvelable. Sur quatre ans, le coût de cette mesure s'élèvera à 4,8 millions d'euros. L'objectif de cette mesure est que la pratique du vélo puisse se développer dans tous les milieux sociaux et participe ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air et à la lutte contre la sédentarité des jeunes.

Isabelle Caron,
directrice de la Commande
publique (DCP) - délégation
Pilotage ingénierie
administrative et financière (DPIAF)



Après des études juridiques, Isabelle Caron occupe la fonction d'assistante de justice au Conseil d'État puis exerce comme avocate en droit public économique. Isabelle Caron rejoint la direction des affaires juridiques de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en 2009 avant d'en prendre la responsabilité en 2014. Intégrant par concours le corps des magistrats administratifs en 2017, elle exerçait jusqu'à présent ses fonctions au tribunal administratif de Lyon. Elle prend aujourd'hui la direction de la DCP au sein de la Métropole. La DCP a un rôle de facilitateur et est garante des processus de commande publique, qu'il s'agisse de marchés publics ou de contrats plus complexes, comme de la réalisation progressive du Schéma de Promotion des Achats Responsables.

DÉCÈS : DOMINIQUE BONNET POMMIER



C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de notre collègue :

Dominique Bonnet Pommier, agent de contrôle à la DPMG, jeune retraitée. Ses coups de gueule et son rire vont nous manquer...

« ALLER VERS » LES JEUNES



ISABELLE ARTINO,
« JE SUIS EN PREMIÈRE
LIGNE POUR ÉCOUTER
ET ANALYSER LE MAL-
ÊTRE DES JEUNES ET LES
SITUATIONS COMPLEXES
DANS LESQUELLES
ILS SE TROUVENT. »

Isabelle Artino est éducatrice de prévention spécialisée depuis plus de vingt ans, un dispositif d'accompagnement de l'Aide Sociale à l'Enfance pilotée par la direction de Prévention & Protection de l'enfance (délégation Solidarités, habitat et éducation). Après avoir œuvré sur les territoires de Lyon 9 et Rillieux-la-Pape, elle travaille aujourd'hui dans le Val de Saône, territoire rattaché à la Maison de la Métropole de Neuville-sur-Saône.

Comment se passe l'arrivée sur un nouveau territoire d'intervention ?

On commence d'abord par découvrir le territoire, prendre connaissance de la vie locale, rencontrer les partenaires - établissements scolaires, associations, structures d'animation ou encore entreprises d'insertion - qui interviennent afin de tisser un réseau sur lequel s'appuyer pour orienter et accompagner les jeunes.

En quoi consistent vos missions ?

J'accompagne des jeunes âgés de 12 à 21 ans, par le biais d'actions individuelles ou collectives. Je suis en première ligne pour écouter et analyser leur mal-être et les situations complexes dans lesquelles ils se trouvent. À l'égard des plus jeunes (scolaires et collégiens), j'interviens principalement sur la persévérance et le décrochage scolaire. Avec les plus âgés, mon travail consiste à mettre en place des actions en faveur de l'insertion professionnelle, mais aussi de la santé mentale, sujet particulièrement sensible après ces périodes de confinement à répétition qui ont accentué la souffrance psychique de bon nombre de jeunes. On a aussi intensifié le travail de rue afin d'aller à la rencontre des jeunes qui pourraient bénéficier d'un suivi.

Vous avez dernièrement mobilisé « vos jeunes » sur le défilé de la Biennale de la danse...

Oui, en effet, je leur ai proposé de participer à cette belle aventure humaine et artistique, qui mixe les générations, les cultures et les populations. Répétitions de danse et ateliers de confection de costumes se sont succédés sur une période assez longue puisque le défilé, qui devait avoir lieu en septembre 2020, s'est finalement déroulé en juin 2021, du fait de la crise sanitaire. Tout le challenge a été de garder les jeunes mobilisés

et motivés dans la durée ! Ce type de projet a pour objectifs de leur permettre de vivre une expérience nouvelle, de découvrir un « ailleurs » où chacun peut trouver sa place, de les valoriser individuellement et collectivement, et de partager ensemble de belles énergies.

Des projets sur la période estivale ?

Cet été, nous emmenons un groupe de jeunes en camp de vacances en Ardèche. C'est l'opportunité pour eux de quitter leur quartier et de retrouver un peu de légèreté. Ces camps sont un support important pour nous en tant qu'éducateurs, car on en profite pour créer du lien avec ces jeunes, travailler sur une relation de confiance, pour, après, pouvoir les accompagner sur du concret.

Et pour ceux qui ne participent pas aux camps, on organise des animations de proximité et des sorties à la journée. On met également en place des chantiers éducatifs en partenariat avec le parc de Miribel-Jonage : désherber, nettoyer les mares, planter des fleurs, peindre des locaux, ramasser les déchets... autant de missions qui permettent aux jeunes d'avoir une expérience de travail rémunérée. Et pour nous, c'est l'occasion de voir comment ils se comportent dans le monde professionnel.

On travaille aussi avec le service insertion de la direction Administration & Développement des Ressources Humaines vers qui l'on oriente plusieurs jeunes qui nous semblent en capacité d'exercer un emploi saisonnier pour remplacer des agents métropolitains en congés.

Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fière ?

Le fait de pouvoir tisser des liens forts avec les jeunes. Il y en a certains que j'ai vu grandir, fonder une famille... Les voir s'épanouir est une vraie reconnaissance de mon travail, c'est ce qui m'anime toujours autant depuis 20 ans !

ÉDITO



ANNE JESTIN,
Directrice générale des services

Faire le point sur l'année qui s'achève, valoriser les actions que nous avons accomplies ensemble et tracer des perspectives pour les mois à venir : le supplément que vous trouverez au centre de ce numéro du Petit Métropolitain illustre une année d'action déjà de ce nouveau mandat. Ce point d'étape est pour moi l'occasion de vous remercier. Grâce à vous, nous avons pu garantir aux usagers une parfaite continuité du service public malgré la crise sanitaire, assurant des missions essentielles à la vie de la collectivité et facilitant le quotidien de nos concitoyens. Grâce à vous, nous avons posé les bases de ce nouveau mandat, en préparant en un temps record la programmation pluriannuelle des investissements et en amorçant bien des projets structurants en matière de justice sociale et de transition écologique, comme le Revenu de Solidarité Jeunes, le Schéma de Promotion de l'Achat Responsable ou le Réseau Express Vélo.

Ce document n'a pas vocation à l'exhaustivité. Il donne les grandes orientations de notre action, il met en valeur quelques témoignages, des initiatives représentatives des transformations survenues cette année. Nous pouvons toutes et tous être fiers de ce premier bilan.

La trajectoire de notre administration est bel et bien engagée. Ma volonté est que chacun d'entre nous, dans ses missions quotidiennes, se retrouve, dans les grands axes de ce nouveau mandat et que nous continuions à avancer ensemble, en nous appuyant sur nos valeurs de confiance, de responsabilité, de solidarité, et sur notre esprit d'initiative.

Très bel été à toutes et à tous !

L'ÉTÉ

Avec la belle saison, une envie anime les Grands Lyonnais de respirer et de renouer avec un quotidien riche en découvertes. Chacun aspire, peut-être plus que les autres années compte-tenu de la crise sanitaire, à des moments de nature, de culture, de rencontres. C'est à cette aspiration que répond le programme concocté par les services pour faire de la Métropole une destination estivale à la fois dépaysante, récréative et reposante.

CHANGER D'AIR DE FACON

Rien de plus ressourçant qu'une escapade au bord de l'eau ou dans un endroit champêtre, dans le silence de paysages où l'imagination voyage à l'infini. Que vous préfériez vous adonner aux joies du deux-roues ou de la promenade, explorer les ressorts de la biodiversité ou vous reposer dans un lieu frais, tout est possible à vélo, à pied comme en transports en commun.

La bicyclette est une forme de mobilité douce, active et écoresponsable pour visiter l'agglomération ou découvrir les territoires voisins. La Métropole bénéficie, avec La Voie Bleue et ViaRhôna, de deux itinéraires bordés d'équipements labellisés « Accueil Vélo », garantissant des haltes hôtelières, culturelles et gourmandes sécurisées. Créés en 2018, les 700 km de la Voie



Bleue longent la Saône et la Moselle jusqu'à la frontière luxembourgeoise. « En mars dernier,



RESPONSABLE

dans l'attente du prochain conventionnement triennal, le Conseil métropolitain a validé un avenant poursuivant notre coopération avec les 29 partenaires institutionnels du parcours et reconduit notre participation annuelle de 10 000 euros. Ces contributions financières ont, depuis trois ans, permis de multiplier les actions collectives, dont la mise en tourisme » confie Olivier Pillonel, chargé de mission Ville & Fleuves à la direction Planification et stratégies territoriales (délégation Urbanisme & Mobilités). Quant à la ViaRhôna qui, elle, suit le Rhône de sa source en Suisse à la Méditerranée, elle exige actuellement un important travail de structuration avec la création de « comités de tronçon ». La mise en place d'une gouvernance pertinente s'ajoute à sa fonction d'animation de groupes techniques sur la promotion, les infrastructures, l'intermodalité..., auxquels collaborent activement l'unité Tourisme (DDR) et le service Voirie mobilité urbaine (DGEEP).

«Vers un tourisme plus durable, social et inclusif, mais pas seulement»

DEUX QUESTIONS À CANDICE ARLEN,



responsable
unité Tourisme
et grandes
candidatures,
service
Valorisation
territoriale,
délégation
Développement
responsable
(DDR).

Après la crise de la Covid et ses conséquences économiques sur le secteur du tourisme, comment la Métropole envisage désormais la valorisation de son territoire ?

Le tourisme représentant 38 000 emplois au sein de l'économie locale, cette préoccupation a très tôt été prise en compte par l'exécutif élu il y a un an. Même si la tendance responsable a été engagée depuis plusieurs années, via la préservation de l'environnement et le développement d'activités nature, l'acceptabilité par les habitants, etc., le souhait est aujourd'hui de

creuser ce sillon, tout en faisant évoluer l'ambition. En effet, le cap est clairement d'accompagner les professionnels du secteur vers des pratiques plus écologiques et plus sociales. Cela signifie une valorisation harmonieuse du potentiel de notre territoire à travers, entre autres exemples, un tourisme de proximité, accessible en transports en commun et en modes actifs toute l'année, riche en découvertes pour tous les publics et doté d'un volet inclusif et social plus conséquent.

Comment élaborez-vous le futur Schéma Directeur de Développement du Tourisme Responsable ?

L'ensemble des acteurs externes (offices du tourisme, nos partenaires institutionnels, etc.) et nombre de directions internes travaillant par exemple dans les domaines de l'insertion et de l'emploi, des achats responsables, de la culture, sont associés à sa structuration. Il devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2021.

Se promener grandeur nature

Pour profiter de coins de verdure d'exception, rien ne vaut les guides et cartes* de sentiers-randonnées, conçus par la direction adjointe Patrimoine et végétal. Pédagogiques et aux thèmes adaptés à tous les publics, ces documents proposent une multitude de balades en version numérique et papier. Aurélia Pons, chargée d'études espaces naturels, établit actuellement la sixième carte. « *Constituer un parcours demande beaucoup de rencontres et de négociations. Notre collectivité doit conventionner avec des personnes privées et préparer des délibérations votées en Conseils municipaux et en Conseil de la Métropole. En plus du temps passé sur le terrain à concevoir les meilleurs itinéraires, je collabore donc régulièrement avec notre service juridique* » confie-t-elle. Par ailleurs, comme le succès des 940 km de chemins couverts par les cinq premières cartes tient à la qualité de leur entretien, Aurélia assure parallèlement la gestion de ces sentiers. Pour cela, elle passe commande à une entreprise d'insertion et des brigades nature réalisent les missions de veille et de maintenance. En ce qui concerne Ludovic Badoil, chargé de mission Espaces Naturels Sensibles (ENS), il veille, lui, à la préservation et à la



De gauche à droite : Laurie Pourquier, apprentie, Aurélia Pons, chargée d'études Plan Départemental et Métropolitain des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDMIPR) et Ludovic Badoil, chargé de mission Espaces Naturels Sensibles (ENS), service Patrimoine, végétal, direction Voirie Végétal Nettoyement (Délégation Gestion et Exploitation de l'Espace Public, DGEEP)

valorisation des ENS métropolitains, dont le dernier, Le ravin, vient de sortir. Depuis quelques années, il participe également à la définition de plans de gestion concourant à la protection de notre biodiversité et de notre écosystème afin de lutter contre le dérèglement climatique.

*L'ensemble des cartes et boucles communales : <https://www.grandlyon.com/pratique/publications-environnement.html>

Le portail des sentiers et balades : <https://www.grandlyon.com/a-vivre/sentiers-et-balades.html>

Animations aux parcs

Pour la 3^e année, l'unité Communication voirie, végétal de la direction Ressources urbain & environnement propose gratuitement via le site [grandlyon.com](https://www.grandlyon.com), propose des ateliers participatifs, balades-découvertes et observations visant à mieux connaître la faune et la flore locales. Trois sites métropolitains y participent : le parc de Parilly, le parc technologique de la Porte des Alpes et le domaine de Lacroix-Laval. Étalée entre juin et septembre et pouvant recevoir jusqu'à 1 400 usagers, la programmation 2021 comporte 57 animations éclectiques et de plein air. Fruit d'une collaboration avec de nombreuses directions et quatre associations de protection de la nature, ces événements mettent en avant le savoir-faire de 9 agents de la collectivité animant plusieurs sessions de ce programme.



Apprendre à avoir la main verte

Elodie Poyet est cheffe de bureau Jardins et conservatoires au Domaine de Lacroix-Laval (DGEEP). À ce titre, elle encadre deux équipes : l'une entretenant le jardin à la française, l'autre le potager. Passionnée par son métier, elle sensibilise aux joies du maraîchage, de l'horticulture et des plantations en proposant depuis plusieurs années des ateliers, dans le cadre de la programmation d'animations des parcs.



Quels ateliers organisez-vous cette année ?

« La vie en roses », « Le tour de taille », « Prenez-en de la graine » et « Une question d'équilibre », session abordant les vertus des insectes auxiliaires.

À travers les questions posées par les participants, que constatez-vous de leur intérêt pour l'art des jardins ?

Une réelle curiosité et une envie d'adopter des pratiques respectueuses du vivant. Beaucoup trouvent dans cette activité concrète un vrai plaisir à mieux se nourrir, tout en embellissant leur environnement. C'est pourquoi, je remets toujours en fin de séance des flyers indiquant les sites et livres pour approfondir le sujet, voire même parfois des lieux où s'approvisionner en produits de qualité (graines, outils...).



DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR CARTOGRAPHIÉS

Lorsque les températures dépassent 40°C, on recherche tous un peu de fraîcheur. Un moment à l'ombre ou les pieds dans l'eau apporte immédiatement un peu de bien-être pour aborder sa journée ou préparer une nuit plus réparatrice. Dès 2019, la Métropole a engagé une démarche santé-environnement, coordonnée par le service Écologie - en charge de ce projet avec l'unité Projet en santé de la direction Santé

PMI (DSHE). L'une des premières actions a consisté à recenser, sous forme interactive, les lieux métropolitains de fraîcheur via une collaboration entre plusieurs acteurs internes et externes : direction Innovation numérique et systèmes d'information (DDR), service Géomatique, études, observation (DUM) et Agence d'urbanisme de Lyon. « Ce projet permet de visualiser les sites frais en proximité (points d'eau, rues



Sandra Frey, chargée de mission santé-environnement, direction Environnement, écologie, énergie (délégation Transition environnementale et énergétique - DTEE)



Carbone des Monts d'Or.

ombragées, espaces naturels...). Une sensibilisation auprès des équipes travaillant en Maisons de la Métropole a eu lieu début juin, afin qu'elles accompagnent les personnes les plus fragiles à utiliser cette carte qui, actuellement, n'existe qu'en version numérique » souligne Sandra Frey. « C'est là une première version. Nous nous attelons déjà à combler les trous dans la raquette. En effet, l'ombrage est calculé pour l'heure de midi et ne prend pas en compte le charme et le calme que les lieux peuvent - ou non - offrir à d'autres heures de la journée ».

Pour visualiser la carte :



ARTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES TOUS PUBLICS

Sous la bannière « Un été ensemble dans la Métropole », les directions Culture et vie associative, Sports (DDR) et Pilotage urbain (DUM), en lien avec plusieurs directions ressources comme celle de l'Information et de la communication externe ou encore la direction Patrimoine et moyens généraux (DRHMG), ont élaboré un programme d'animations pour des publics intergénérationnels, issus de tous les milieux et notamment ceux éloignés de toute pratique culturelle ou sportive.

Promouvoir une conception citoyenne de la culture

Certes les activités du musée Lugdunum, les visites du site patrimonial de « L'Hôtel-Dieu et la Charité retrouvés » chaque premier dimanche du mois, tout comme les festivals en plein air ou dans nos bibliothèques publiques demeurent les incontournables de la saison estivale. Toutefois, cette année, de nombreuses autres animations sont aussi proposées sur tout le territoire.



Des expériences partagées et créatives au cœur des quartiers prioritaires

Du 28 juin au 27 août 2021, le dispositif « Quartiers d'été », co-construit entre la Métropole et les acteurs communaux, vise à animer les quartiers prioritaires* afin de renforcer les liens sociaux fragilisés par les effets de la crise. Ce dispositif, organisé par la direction du Pilotage urbain (DPU - DUM), a mobilisé les équipes Politique de la ville territorialisées et de nombreuses directions : Éducation (DSHE), Gestion des collèges (DRHMG), Sports et Culture & vie associative (DDR), Ressources, etc... « *Par la culture physique, des actions éducatives et des jeux créatifs, les animations du dispositif Quartiers d'été ont pour principe d'aller à la rencontre des habitants, petits et grands. La démarche a un double objectif : mieux vivre ensemble et contribuer à la transition écologique. Elle promeut également la découverte de nouvelles pratiques artistiques pour le développement de l'estime de soi et le sens critique* » indique Annick Stantina-Nicolaou, chargée de mission à la DPU. Et Clotilde Charreton, chargée de mission Culture et lien social à la direction Culture et Vie associative (DDR), ainsi que Frédéric Raynouard, chargé de mission



De gauche à droite : Clotilde Charreton, Frédéric Raynouard, Annick Stantina-Nicolaou et Myriam Bonneton-Borel

Stratégie politique de la ville (DPU), tous deux responsables de la programmation culturelle, de préciser : « *À travers des spectacles en pieds d'immeuble portant sur l'élaboration d'une serre botanique, d'une fresque de street art ou l'activité "l'attrape-rêves des Minguettes", nous souhaitons rendre tout participant acteur de son temps estival et de loisir* ». C'est pourquoi, chaque animation est dispensée par des artistes professionnels pour à la fois soutenir le milieu culturel et transmettre de possibles nouvelles passions aux citoyens des quartiers

prioritaires. Plusieurs collèges métropolitains sont, à cet effet, mis à contribution afin d'accueillir des activités. « *Les établissements Lucie Aubrac (Givors), Elsa Triolet (Vénissieux) et Alice Guy (Lyon 8^e) recevront des collégiens durant l'été, ce qui nécessitera l'organisation des ouvertures dans le respect des règles sanitaires* » souligne Myriam Bonneton-Borel, responsable service Maintenance collèges (DRHMG).

*Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Quartiers en Veille Active (QVA)

« Ehpad(s) en jazz(s) » fait un effet bœuf aux aînés

Partage d'un moment dense et joyeux, la musique stimule l'imagination et agit favorablement sur la santé des personnes âgées (comme de chacun d'entre nous !). Des concerts en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et résidences autonomie contribuent donc au bien-être des seniors, tout en favorisant ce lien social essentiel pour se maintenir en forme. Les directions Vie en Établissement



(DSHE) et Culture (DDR) se sont associées cette année pour monter le projet « Ehpad(s) en jazz(s) », en collaboration



avec JAZZs Rhône-Alpes. Entre le 21 juin et le 21 septembre, une quinzaine de concerts se tiendront dans autant d'établissements métropolitains. Avec cette opération qui se déroulera dans le respect des règles sanitaires,

notre collectivité entend aussi bien offrir des prestations musicales contemporaines de qualité qu'aider financièrement les groupes de jazz locaux, mis à mal par la fermeture des lieux culturels depuis de longs mois.

Du sport pour la découverte, le plaisir et la pratique

Le sport c'est plus que la santé ! À tout âge, quelle que soit la discipline, sa pratique développe l'endurance, l'esprit d'équipe et nous relie aux autres. C'est pourquoi les dispositifs « Métropole Vacances Sportives » (MVS) et « Métropole Vacances Sportives Adaptées » (MVSA) reprennent du service en mettant, cette année, l'accent sur la découverte.

Suite au succès l'été dernier des actions de prévention et de lutte contre les effets du vieillissement, il a été décidé de reconduire l'opération MVSA et même de l'élargir. Pour un budget de 60 000 euros, pendant huit semaines étalées sur juillet et août, la direction Vie en établissement (DVE), en lien avec la direction des Sports (DDR), met à disposition des établissements PA/PH* des demi-journées de pratiques sportives. Les activités proposées vont de la marche d'orientation à la danse en passant par la marche nordique, pour ne citer que quelques exemples. « Ces sessions sportives douces de (re)découverte diminuent la sédentarité et améliorent le bien-être physique autant que psychique du public en perte d'autonomie ou en situation de handicap » expliquent Béatrice Allemand, instrutrice en tarification et Jérôme lung, chargé de relations partenariales, tous les deux à la DVE. Le clou de MVSA 2021 se déroulera en septembre, dans une note conviviale et fédératrice, au cours d'un après-midi de pétanque au boulodrome de Dardilly.

*Personnes âgées, personnes handicapées



Jérôme Lung et Béatrice Allemand, direction Vie en établissement (DSHE)



Activité gym douce dans un établissement de Caluire

S'initier à plus de 40 activités sportives grâce à « Métropole Vacances Sportives »



De gauche à droite : Laura Daponte, stagiaire, et Céline Ferrazzano, instrutrice à la direction des Sports (délégation Développement responsable)

À travers le dispositif « Métropole Vacances Sportives » qui se tient du 7 juillet jusqu'au 13 août, notre collectivité entend conforter les bienfaits de l'activité physique des enfants âgés entre 3 et 18 ans, mais également les initier à la diversité sportive. « Notre but est de donner envie aux jeunes de passer de la découverte de sports, connus ou pas*, à la pratique ultérieure au sein de clubs. C'est pourquoi notre collaboration avec les comités sportifs départementaux et métropolitains ainsi que les associations sportives est, dans cette opération, essentielle » confie Céline



Ferrazzano, instrutrice à la direction des Sports (délégation Développement responsable). Avec Laura Daponte, stagiaire depuis février à ses côtés, elles ont ensemble monté l'appel à projets au printemps dernier et coordonné la programmation 2021. Quarante activités gratuites, sur inscription via l'application Toodego et dans le respect des règles sanitaires,

y sont proposées. Toutes sont dispensées par des éducateurs et éducatrices diplômés sur vingt-six communes du territoire, et certaines comportent même un volet éducation citoyenne, en offrant, par exemple, des sensibilisations aux gestes de premiers secours.

*base-ball, tir-à-l'arc, rugby, spéléologie, taekwondo, bicycle motocross, etc.

Des idées de sorties « coup de cœur » hors des sentiers battus

Pour aller plus loin : retrouvez cet été sur Comète, nos chroniques « Sériat Promeneur ». Des propositions de visites métropolitaines qui, si vous nous envoyez des photos sur site avec la couverture du Petit Métropolitain à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com, vous feront gagner de petits cadeaux utiles !

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE : L'UNITÉ DE L'EAU QUI COLLABORE AVEC LES POMPIERS

Ils font tellement partie du paysage qu'on ne les remarque même plus. Blottis le long des trottoirs, à proximité de la chaussée, les poteaux d'incendie dressent pourtant fièrement aux regards leur silhouette rouge pompier.

Qui a fait attention à eux quand ils ont changé de forme et d'aspect au fil des décennies ? Qui a remarqué parfois leur disparition lorsqu'ils ont été enterrés et sont devenus bouches d'incendie, dissimulés sous une plaque rouge au ras du bitume ?

Fanny Duchesne, responsable logistique du restaurant administratif s'est rendue à Saint-Genis-Laval pour retrouver Bruno Delorme, adjoint au responsable de l'unité Défense extérieure contre l'incendie (direction adjointe de l'eau) dont la mission est précisément de veiller sur ce que l'on appelle parfois les hydrants* (points d'accès au réseau d'eau).

*Le premier hydrant aurait été conçu par James Henry Greathead, un ingénieur anglais du XIX^e siècle qui est notamment connu pour ses travaux sur le métro de Londres inauguré en 1863.



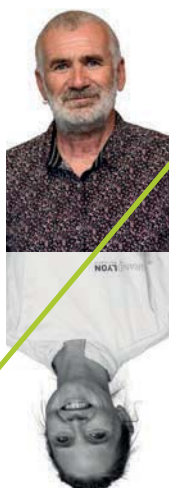
Avant le 3 mai 1996, le service de secours et lutte contre l'incendie était administré par la Communauté urbaine de Lyon. Malgré la départementalisation de ce service avec la création d'un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, la gestion et la surveillance des poteaux d'incendie sont restés sous la responsabilité du Grand Lyon.

Au sein de cette unité, ils sont sept pour veiller au bon fonctionnement de 13 000 bornes à incendie. « *Quatre agents de maîtrise se partagent le territoire*, explique Bruno. Nous

avons l'obligation d'assurer la disponibilité de ces moyens de défense incendie au Service Départemental-Métropolitain d'Incendie de Secours, de vérifier le bon fonctionnement de tous les poteaux tous les trois ans et de contrôler les débits et la pression tous les neuf ans. Pour cela nous avons passé des marchés avec des prestataires ».

Chaque année, en moyenne 500 nouveaux hydrants sont renouvelés ou nouvellement installés au fil de l'urbanisation. « *Vous les remplacez à quelle fréquence ?* », s'enquiert Fanny. « *Tous les 45 ans !* ».

BIO EXPRESSO



Bruno Delorme se plaît à souligner la chance qu'il a eu de prendre pied dans une administration qui lui a donné la possibilité de se former et d'évoluer professionnellement tout au long de sa carrière. Après 14 ans à exercer différents métiers, de boulanger en passant par magasinier, chauffeur routier, avitailleur à l'aéroport de Lyon-Satolas... il est entré dans la fonction publique

en 1993 comme gardien de l'Hôtel de Ville de Lyon au grade d'agent d'entretien. « *Grâce aux cours et aux formations proposés par la fonction publique, j'ai passé des concours et j'ai ainsi pu intégrer le laboratoire de la Voirie en tant qu'agent de maîtrise. Fort de cette expérience, j'ai travaillé durant huit ans à la subdivision de Voirie* ». Depuis 2008, après avoir

réussi le concours de contrôleur, il a intégré l'unité Eau territoire hydrants (direction de l'Eau) placée sous la responsabilité de Noël Joly, son fondateur, qui a été rebaptisée Défense extérieure contre l'incendie. À l'heure où bientôt sonnera pour lui ce que l'on a coutume d'appeler une retraite bien méritée, Bruno Delorme peut être fier d'un parcours professionnel bien rempli.

QUAND L'ART S'EN MÊLE

Les poteaux d'incendie et leur surface attirent parfois des artistes de rue qui n'hésitent pas à peindre une œuvre dessus. « *Afin de ne pas se faire voler les coffres des poteaux par des spéculateurs, nous sommes obligés de les remplacer rapidement* », précise Bruno devant un alignement de poteaux graffés qui trônent dans l'un des bureaux de l'unité. Il faut dire que deux de ces œuvres sont signés C215, un pseudonyme derrière lequel se cache Christian Guémy, un artiste urbain pochoiriste français, natif de la région parisienne et dont la renommée est internationale.



< TRAVAUX PRATIQUES

La visite de Fanny à cette unité de la direction adjointe de l'Eau si particulière n'aurait pas été complète sans un exercice pratique. C'est ce que lui a proposé Bruno au pied de l'immeuble qui abrite le service. Il lui a appris comment ouvrir un poteau d'incendie en toute sécurité. Un secret que l'on ne révélera pas ici, bien sûr, et que Fanny conservera précieusement au creux de sa mémoire tout comme le souvenir de cette rencontre qui lui a fait découvrir un métier méconnu.

L'ÉTÉ DE TOUS LES DANGERS

Parmi les problèmes qu'il faut résoudre, il y a, en été, le phénomène « street pooling ». Cette pratique, que l'on a souvent vue dans les films dont l'action se situe à New York, consiste à ouvrir les poteaux d'incendie pour se rafraîchir avec le geyser ainsi déclenché.

« *Nous sommes parfois confrontés à ce phénomène, souligne Bruno. Ceux qui ouvrent ainsi les poteaux d'incendie ne se rendent pas compte du danger qu'ils courent à cause de la pression. Pour endiguer cet usage, dans certains endroits, nous avons installé des poteaux équipés d'un dispositif de sécurité qui rend très difficile leur ouverture* ».

Pour illustrer ses propos avec humour, Bruno désigne une photo collée sur le mur du bureau : « *Là, ils avaient carrément installé une grande piscine remplie avec le poteau à incendie... et avaient même affiché un règlement d'usage* », ajoute-t-il en souriant.



PARENTHÈSE ESTIVALE...

EN IMAGES

L'évènement « Sentez-vous sport » est, cette année, devenu « Parenthèse Métropole ». Pour l'adapter à tous les collectifs et au contexte sanitaire, le service Communication interne et ses partenaires l'ont décliné de trois manières : une Parenthèse « proche de vous » pour les territoires et les collectifs en continuité de service, une Parenthèse estivale qui a réuni plus de 400 agents au Parc de Parilly le 2 juillet sous le soleil avec de nombreuses activités ludiques et sportives, et un site internet comportant notamment de nombreuses vidéos sport et bien-être, des podcasts, et des quiz <https://parenthese.grandlyon.com>

Merci à Lyon Sport Métropole, Courir pour elles, les Dialogues en humanité, les Messagers du tri, le service Etudes et Prévention des déchets, la Collecte sélective, la direction Responsabilité sociétale de l'employeur & préventions, le pool vélo de la DPMG, les équipes de Parcs et Jardins et du stade de Parilly, la mission Sûreté, sécurité, gestion de crise, les référents Parenthèse dans les délégations, le réseau des communicants et les collègues bénévoles qui se sont mobilisés pour accompagner et animer l'évènement.

✂ L'intégralité des photos prises lors des événements Parenthèse sont accessibles depuis **Comète** > Rubrique Communication interne.





...PARENTHÈSE PROCHE DE VOUS

Paranthèse proche de vous a permis à des collectifs de bénéficier d'activités sport, détente, culture ou éco-responsabilité et d'un pique-nique convivial sur ou à proximité de leur lieu de travail. Vingt-cinq événements se sont déroulés entre juin et juillet sur tout le territoire, et ont concerné plus de 700 agents au total.



© PATRICE LANG

GYM DOUCE

MDM DE RILLEUX-LA-PAPE

Organisé par Patrick Lang pour la MDM de Rilleux-la-Pape - DSHE, animé par Rachel Tefahi (Lyon Sport Métropole)



© ANNE THOMÉ

YOGA

COLLÈGE MAURICE LEROUX
- VILLEURBANNE -

Organisé par Damien Faure pour la mission sociale du territoire de Villeurbanne - DSHE



© PATRICE LANG

JEU DE PISTE

VIEUX LYON

Organisé par Patrice Lang pour la MDM de Neuville (DSHE) et Laurence Campan pour GDD EMO (DTEE)



© STÉPHANE GROILLIER

ATELIER REMPOTAGE

PARC DE PARILLY

Organisé par Stéphane Grollier - pour VVN PVO Laboratoire, animé par Parcs et jardins, serres de Parilly - DGEEP



© HERVÉ LEBRIGAND

BADMINTON ET YOGA

PARC MARIUS BOURRAT
- SAINTE FOY LES LYON -

Organisé par Hervé Lebrigand - DGEEP TSU nettoyage Sud-Ouest, animé par Lyon Sport Métropole



© SÉVERINE GODIN

ATELIER THÉÂTRE LÂCHER-PRISE

LA ROIX LAVAL

Organisé par Séverine Godin pour l'équipe santé-PMI du territoire 5-9 - DSHE



© CLAIRE RIBEROLLES

PÉTANQUE

PARC DE GERLAND

Organisé par Claire de Riberolles pour le service PAPH - DSHE



© PATRICE LANG

PÉTANQUE

PARC DE LA MAIRIE DE CALUIRE

Organisé par Patrice Lang pour la MDM de Caluire - DSHE



© LESLIE PICARD



PÉTANQUE

MDM DE VAULX-EN-VELIN

Organisé par Leslie Picard - MDM Vaulx-en-Velin - DSHE



© AURÉLIE JOSSEBRAND

MARCHE NORDIQUE

MONTS D'OR

Organisé par Aurélie Josserand pour l'équipe placement familial de la DSHE

QU'EST-CE-QUE le Plan Nature ?

L'accroissement de la place de la nature dans l'espace urbain est une des priorités du mandat pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, prendre soin de la santé et du bien-être de ses habitants et rendre la ville plus apaisée. L'Exécutif souhaite donner une impulsion nouvelle à cette politique en définissant un cadre stratégique et en s'appuyant sur toutes les expertises du territoire. C'est le Plan Nature, adopté au Conseil métropolitain du 21 juin dernier.



De gauche à droite : Florian Borg, chef de projet Nature en ville, Nélia Dupire, chargée de mission Biodiversité, Audrey Mangin, chargée de mission Nature en ville, Frédéric Segur, chef de projet Paysage & foresterie urbaine, Nathanaël Cottebrune, chargé de mission Espaces naturels & agricoles - Service Écologie, direction Environnement Écologie Énergie (DEEE), délégation Transition environnementale et énergétique (DTEE).

Le plan vise non seulement de rassembler et à rendre visible les actions de la Métropole réalisées en faveur de la nature, mais également à suivre dans la durée les moyens déployés pour améliorer l'état de la biodiversité, la qualité des écosystèmes naturels et des paysages. Cette mise en lumière des actions métropolitaines est proposée selon 6 axes (voir ci-dessous), correspondant à des compétences et politiques publiques pilotées par différentes directions de la Métropole. Pour chacun des axes, des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi ont été définis.

LES 6 AXES DU PLAN NATURE

- 1 Préserver la nature à travers les outils de planification, de maîtrise foncière et de la conception de projets
- 2 Restaurer activement les corridors écologiques
- 3 Développer les espaces de nature dans les espaces publics, les collèges et le patrimoine métropolitain
- 4 Accompagner la végétalisation de l'habitat et des emprises privées
- 5 Promouvoir et mettre en valeur le patrimoine arboré et naturel
- 6 Observer et expérimenter par la recherche et les pratiques innovantes

Le service Écologie : un rôle de coordination

La coordination générale du Plan Nature est assurée par le service Écologie de la direction Environnement Écologie Énergie (DEEE) au sein de la délégation Transition environnementale et énergétique (DTEE) nouvellement créée. « *Le Plan Nature est un sujet très transverse, qui concerne de nombreuses directions au sein de la Métropole, mais également à l'extérieur (communes, associations, acteurs privés...),* explique Nathanaël Cottebrune, chef de projet Plan Nature au sein du service Écologie. *Notre rôle va consister à collecter les informations, mobiliser et accompagner les différents acteurs du territoire, faire des passerelles entre eux...* »

La participation active de toutes les délégations

Le pilotage de chaque action dépendra de la nature de chacune d'elle. À titre d'exemples : l'objectif « Zéro artificialisation nette » sera pilotée par la direction Planification & stratégies territoriales (délégation Urbanisme

et Mobilités). Les actions relevant du développement de la végétalisation (plantation des arbres et forêts urbaines, gestion des arbres d'alignement et des parcs de Parilly et Lacroix-Laval) seront concrétisées par la direction Patrimoine végétal (DGEEP). La direction Patrimoine et moyens généraux (DRHMG) prendra en charge tout ce qui concerne le patrimoine bâti métropolitain. Quant au service Écologie, il pilotera en direct l'action « *Créer, restaurer 42 km de haies et 42 mares d'ici 2026* ».

44 M€

budget consacré aux actions du Plan Nature dans le cadre du plan pluriannuel des investissements

Des instances régulières seront organisées pour assurer le suivi de l'ensemble des actions mises en place. Un comité scientifique sera également constitué afin de débattre des questions scientifiques et accompagner, de manière pertinente, la Métropole dans ses choix en matière de préservation et de restauration de la nature.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon la saison, il existe une différence de température entre ville et campagne de 3 à 5°C en moyenne. Ce phénomène appelé « îlot de chaleur urbain » est en grande partie lié au manque de végétation dans les espaces urbains, mais aussi à la couleur et à la nature des matériaux utilisés pour l'aménagement, ainsi qu'à la présence ou absence d'eau.

RECOMMANDATIONS AUX PROMENEURS POUR PROFITER DES PLAISIRS DE LA NATURE

En été, les Grands Lyonnais arpentent davantage les sentiers et espaces naturels situés non loin de chez eux. Quelques rappels pour prendre soin de ces lieux où les bienfaits du grand air et la beauté des paysages sont précieux.

Rejoindre une balade en mode actif ou en transports en commun, c'est déjà se mettre en jambes et se donner de l'entrain pour la marche !



Quelle quiétude enchanteuse !

Chut ! Écoute la fauvette zinzinuler !



Pique-niquez responsable. Allumer un feu pour vos grillades pourrait déclencher un incendie. Cuisinez plutôt maison avec des produits frais, locaux, bios et de saison. Et puisque le plastique n'est pas chic pour la planète, munissez-vous de gourdes, vaisselle, serviettes et nappes réutilisables.



Chaque espèce animale a son régime alimentaire. Faites goûter vos talents culinaires à vos amis, pas aux animaux d'élevage ! Et veillez à ce que votre chien ne les effraie pas en le tenant en laisse.



Laissez l'endroit tel que trouvé, voire même plus nickel, en ramassant d'éventuels détritus. Un sac à cet effet vous sera fort utile, les lieux étant dépourvus de poubelles.

Les gourgnafrs !



Soyez solidaire de ceux qui conçoivent et entretiennent ces espaces de promenades. Un poteau de signalétique abîmé ? Un dépôt sauvage ? Signalez-le au 04 78 63 40 00 ou via l'application Toodego.



Respectez les propriétés privées tout le long de votre itinéraire. Faire une pause dans les hautes herbes ou un champ cultivé empêche la fauche et des tiques peuvent, par ailleurs, vous piquer.



Avec le compost, à moi les belles plantes au balcon !

JUILLET/AOÛT - 2021 - Ouvert les lundis, mercredis, et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Cécile TREGUIER : 04 78 63 41 96

SPECTACLES

BOURSE DU TRAVAIL

- Dany Brillant
- The rabeats



RADIANT-BELLEVUE

- Le lac des cygnes
- Carla Bruni
- Deluxe
- La Femme qui danse
- Tutu
- Christelle Cholet



TRANSBORDEUR

- Lilly Wood & The Prick
- Camélia Jordana
- Kimberose



CAFÉ-THÉÂTRE MAISON DE GUIGNOL

- Arrête ton cinéma !
- Hors antenne !
- C'est décidé, je deviens une connasse



AUDITORIUM

- Abonnement Midi l'AO (ex. Concerts Expresso)

HALLE TONY GARNIER

- Le cirque Phenix
- Le plus grand cabaret
- Disney en concert
- Julien Clerc
- Eddy de Pretto
- Jeff Panacloc Adventure
- Mario Luraschi
- Holiday On Ice
- Pat'Patrouille
- Kendji Girac



SALLE 3000

- Bonnie Tyler
- Patrick Bruel



THÉÂTRE MAISON DE GUIGNOL

- Guignol (vacances d'été)



FESTIVALS

- Woodstower : Feu ! Chatterton, PLK, Offenbach, Pockemon Crew...
- Printemps de Pérouges : Pomme, Michel Jonasz, Têtes Raides, Deep Purple, Francis Cabrel...



EXPOSITIONS/MUSÉES/VISITES

- La Sucrière : Antoine de Saint-Exupéry
- Lyon city card 365 jours



SPORTS

- OL : Abonnements saison 2021/2022



LE MALAISE EST PROFOND ET S'AMPLIFIE

La métropole de Lyon souffre, depuis sa création, le 1^{er} janvier 2015, d'une dégénérescence progressive, résultant d'une pensée homogène, inspirée des recettes passées de l'ex-communauté urbaine. Pensée unique, qui n'a pas été remise en cause par le nouvel exécutif, issu des élections de juin 2020.

La crainte de l'isolement est grande chez vous toutes et vous tous. La peur de déplaire aussi, avec les risques de « placardisations » ou pire, de mise à la porte.

Les nouvelles lignes directrices de gestion, adoptées au printemps par les élus et l'administration, contre la position unanime des syndicats, renforcent les pleins pouvoirs donnés à l'exécutif et aux délégués.

La possibilité de rupture conventionnelle, c'est-à-dire de perte du statut de fonctionnaire et la création de contrats de projet, liés au mandat de l'exécutif, ouvrent de nouveaux horizons pour celles et ceux qui rêvent d'une fonction publique à la botte (suite UNICAT)...

Seuls on va plus vite. Ensembles on va plus loin.

**N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA
et l'UNICAT sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.fr**

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



LE MALAISE EST PROFOND ET S'AMPLIFIE (suite UNSA)

... Au fur et à mesure des changements exténuateurs, des réorganisations à répétition et à marche forcée, la colère, les frustrations, l'inquiétude, la dés-

pensabilisation, gagnent tous les services.

Pour combattre le risque d'isolement et la peur, il ne faut pas hésiter à en parler avec vos collègues et vos délégués de terrain.

Nous devons nous battre par tous moyens pour plus de respect, de confiance, d'équité, pour supprimer les discriminations, le harcèlement, le stress et fonder une organisation plus humaine et à l'écoute de ses agents.

C'est le vaste chantier, pour préserver la santé et le bien-être des agents, auquel l'UNSA et l'UNICAT sont attelés.

Seuls on va plus vite. Ensembles on va plus loin.

**N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA
et l'UNICAT sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.fr**

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



Oubli.e.s du Ségur !

Et parmi ceux-ci, nos collègues de l'IDEF !
2 mobilisations ont déjà eu lieu !

Les professionnels du secteur social et médico-social dénoncent depuis de nombreuses années la dégradation de leurs conditions de travail et l'impact de celles-ci sur la qualité des accompagnements des mineurs et de leurs familles. Ils constatent tous les baisses des effectifs, l'absence de moyens adaptés pour répondre aux besoins, et des délais de prise en charge qui s'allongent. Et pourtant la réponse des employeurs est la même partout. « Merci pour votre travail remarquable et votre engagement », mais rien de plus ! **Il est temps de dire STOP et de ne plus accepter de faire toujours plus avec moins !**

Avec le Ségur de la Santé, le gouvernement cherche à diviser les collectifs de travail en accordant un complément de traitement indiciaire à certains professionnels et pas à d'autres, et notre exécutif métropolitain applique

scrupuleusement les directives nationales.

Pourtant une solution existe : le même traitement pour tous !

Nouveau rassemblement de l'IDEF le 6 juillet prochain devant l'HDM ! Soyons solidaires, soyons avec eux !

Et pour tous les agents de la Fonction Publique, exigeons une revalorisation des traitements et le dégel du point d'indice !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPPI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



EAU EN RÉGIE : LA CFTD VEUT UN TRAITEMENT GLOBAL POUR LES AGENTS

A plusieurs reprises, la CFTD favorable à la création de la Régie, a exprimé sa demande de mise en place d'un accord de méthodes pour que les agents de la Métropole de Lyon puissent disposer d'une plus grande visibilité, en vue de leur transfert dans la future régie. Cet accord devra comprendre notamment :

- La prise en compte de la meilleure des situations pour les agents de la Métropole qui intégreront la régie, à savoir sous réserve de vérification, la reprise des conditions actuellement en vigueur à Veolia.

- Les propositions à faire rapidement aux agents qui seraient concernés par le détachement d'office ; selon les articles 15 et suivants du décret n°86-68 du 13 janvier 1986.

Pour la CFTD, il faut absolument éviter d'avoir dans la future régie des agents qui auront des régimes trop inégalitaires, source de tensions dans les collectifs de travail, tel que c'est le cas à la Métropole de Lyon depuis sa création en 2015.

Il faut que la Métropole négocie ensemble avec les agents de la Métropole et ceux de Veolia.



Avec la CFTD, ensemble nous serons plus forts.
Adhérez par QR Code :

Contactez la CFTD : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : <https://cfdtmetropolede lyon.com>



La CFTC demande la revalorisation de la Prime de Fonction Itinérante à 615 €/an à la Métropole

Pour rappel, l'indemnisation des agents qui effectuent des déplacements répétés et quotidiens à l'intérieur d'une commune, qu'elle soit dotée d'un réseau de transports en commun ou non, prend la forme d'une indemnité forfaitaire de déplacement.

Cette prime (PFI) a été revalorisée à 615€ /an au lieu de 210€ /an par l'arrêté du 31/12/2020. Les fonctions de l'agent sont dans ce cas qualifiées de « fonctions essentiellement itinérantes ». Il revient à l'organe délibérant de fixer par délibération la liste des emplois dont les fonctions sont itinérantes. Ce mode d'indemnisation peut parfois être insuffisant pour indemniser les agents. C'est pourquoi, quand c'est possible, il faudra privilégier l'usage d'un véhicule de service afin que l'agent ne se trouve pas dans une situation de remboursement défavorable.

La CFTC sera vigilante à ce que tous les métiers concernés soient inclus dans le dispositif.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropolede lyon.fr/>



Nouvelle CAP - **En complément des articles à lire sur notre blog CFE-CGC, voici les motifs de réclamations possibles en CAP si vous êtes victime d'injustice :**

- des refus de temps partiel et des litiges relatifs à son application
- des demandes de révision du compte

rendu de l'entretien professionnel

- des refus de demande initiale ou de renouvellement de télétravail
- des refus de congés au titre du compte épargne-temps.
- des refus de demande de mobilisation du compte personnel de formation
- votre retour suite à une disponibilité
- des refus de démission (oui, cela existe !)

Vous pouvez faire un recours vous-même mais la CFE-CGC vous recommande vivement d'être accompagné. Nous sommes à votre disposition. Et quoi qu'en disent les rumeurs, nous accompagnons TOUTS nos collègues quelle que soit leur catégorie.

Vous n'êtes pas seul, n'hésitez pas à nous contacter.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cqcmetropoledeleyon.blogspot.fr



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Les Lignes Directrices de Gestion désignent un nouveau dispositif créé par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Les CAP n'examineront plus les décisions en matière de promotion et d'avancement à compter du 1^{er} janvier

2021. *En clair, elles seront totalement vidées de leurs prérogatives sur l'avancement et la promotion.* En effet, les CT et CHSCT n'existeront plus en tant que tel à partir de 2023. Il y aura la fusion de ces deux instances en un Comité Social Territorial. Les LDG sont fixées pour 6 ans. *C'est la porte ouverte à la casse du statut des fonctionnaires, aux oubliettes l'égalité de traitement et en avant le régime de faveurs, les petits arrangements et le clientélisme ! Le CT se videra progressivement de son sens...*

Pour information, l'avancement de grade repose sur l'appréciation de la valeur professionnelle et sur le parcours. La sélection résulte d'un classement selon un système de 100 pts. 60 pour l'appréciation de la valeur professionnelle et 40 pour le parcours.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Manger bio manger «BON »

Le bio c'est l'avenir et même déjà le présent pour beaucoup de personnes.

Le bio, nous voudrions tous en profiter pour manger sain.

Le bio est malheureusement pas abordable pour tous.

La Métropole est passée au vert voilà un an et avec elle un nouveau mode de faire dans beaucoup de domaines.

Celui qui nous intéresse aujourd'hui est celui de la restauration collective, en effet le restaurant administratif a dû modifier ses modes d'achat afin de proposer aux agents de plus en plus de repas essentiellement BIO !

Manger plus sain est très bien, manger plus cher ça l'est moins.

Les agents sont heureux de retrouver du goût dans leur assiette, mais le goût amer de la facturette à la caisse les rend moins heureux ! Avec une moyenne de 30 % d'augmentation, ce n'est pas supportable financièrement.

Notre employeur a des convictions et ce n'est pas notre syndicat qui lui en voudra mais lorsque des changements se font, ils doivent se faire à l'équilibre : la participation ECO RESPONSABLE EST POUR QUAND ?

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La gestion des ressources humaines de la métropole est difficilement attaquable. Mais comment font-ils pour être aussi parfaits ? Ils laissent le sale boulot aux sous-traitants. La CNT en prend pour preuve le mouvement social récent des agents d'entretien de la gare routière de Perrache. Les gens qui assurent tous les jours l'entretien de nos locaux sont nos collègues. En cette période d'épidémie leur travail est d'une importance vitale pour nos usagers et nous-mêmes. La moindre des choses serait qu'ils soient intégrés à la métropole avec tous les droits que donne le statut de fonctionnaire. Nous voulons pouvoir les défendre le cas échéant.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

N'OUBLIEZ PAS, LES GESTES BARRIÈRES RESTENT INDISPENSABLES !

Madame et Monsieur Convivialité
sont de retour mais... attention...

PAS TROP VITE, PAS TROP PRÈS !

